

CONSEIL DE STRATÉGIE ET DE PROSPECTIVE - AVIQ

PRÉSENTATION

17-05-2019

Contact : elise.lay@unipso.be

Objectif : Information

Confidentiel : NON

INTRODUCTION

Le Conseil de Stratégie et de Prospective (CSP) est un des organes de l'AVIQ.

Il est institué par le décret du 3 décembre 2015 relatif à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du handicap et des familles qui reprend ses missions, sa composition, son rôle et sa place par rapport aux autres organes de l'AVIQ.

Le 9 mai 2019, il y a eu l'installation officielle d'une de ses composantes, le Collège Central, au sein duquel l'UNIPSO dispose de 2 mandats (2 mandats effectifs et 2 mandats suppléants).

Cette note a donc pour objectif de présenter cet organe et son ancrage dans l'AVIQ.

RÔLE DU CSP AU SEIN DE L'AVIQ

Au sein de l'AVIQ, il existe 6 types d'instances dont le CSP fait partie.

Pour pouvoir situer le rôle et la place du CSP, il y a donc lieu de rappeler au préalable les différentes missions de chacun de ces organes.

CONSEIL GÉNÉRAL

Missions :

- Fixe les orientations
- Veille à la transversalité
- Fixe le budget de gestion de l'Agence
- Répartit les moyens entre les branches
- Gère les RH, marchés publics, missions à l'étranger.. .

UNIPSO : 1 mandat effectif/ suppléant

COMITÉS DE BRANCHES

Il y a 3 Comités : Bien-être et Santé, Handicap, Politiques familiales

Missions :

- Mission générale de coordination et d'information

Ref. : N2019-064

UNIPSO ASBL

Square Arthur Masson 1 bte 7 – 5000 Namur (siège social)

☎ 081/24.90.20

unipso@unipso.be – www.unipso.be – N° entr. : 0464 281 392 – Belfius IBAN BE23 0682 2289 3091 BIC GKCCBEBB

Rue du Congrès 37-41 bte 3 – 1000 Bruxelles

☎ 02/210.53.00

- Gestion de leur budget respectif
- Information au Conseil général des données nécessaires
- Développement de synergies au travers de commissions transversales
- Approbation des conventions conclues au sein de ces commissions

UNISPO : 1 mandat effectif/suppléant dans chacun des 3 Comités

CONSEIL DE MONITORING FINANCIER ET BUDGÉTAIRE

Missions :

- Garantir la maîtrise des moyens budgétaires
- Evaluer de manière régulière les ressources et les dépenses
- Participer au processus de préparation du budget

COMMISSIONS TECHNIQUES

Il y a 7 Commissions :

- Première ligne d'aide et de soins de santé
- Hôpitaux
- Santé mentale
- Accueil et hébergement des personnes âgées
- Autonomie et dépendance
- Prévention et promotion de la santé

Missions :

- Négocier et conclure des conventions notamment de revalidation
- Déterminer les besoins de financement de leur secteur

COMITÉ D'AUDIT

Mission :

- Dispositif de contrôle interne

CONSEIL DE STRATÉGIE ET PROSPECTIVE

Missions :

- Statistiques
- Veille
- Recherche
- Evaluation
- Avis

UNIPSO : 2 mandats effectifs/ suppléants

MISSIONS ET COMPOSITION DU CSP

Le CSP est composé de plusieurs entités :

- le Collège central
- les groupes d'experts
- le service d'appui : l'Observatoire et le Secrétariat

COLLÈGE CENTRAL

Le collège central est l'organe central du CSP.

Composition

Le Collège est composé de 27 membres effectifs/suppléants¹ :

- 6 représentants des Comités de branches (2 par Comités)
- 4 représentants des organisations d'employeurs (désignés par le CESEW)
→ l'UNIPSO dispose de 2 mandats
- 4 représentants des organisations des travailleurs (désignés par le CESEW)
- 1 représentant de l'IWEPS
- 12 membres reconnus comme experts dans les matières AVIQ (désignés par le GW après un appel à candidature au MB -> AGW du 1^{er} avril 2019)

Missions

Il y a 3 missions décrétales de base pour le Collège :

- Assurer la veille des développements des politiques AVIQ et
- Evaluer de manière qualitative et quantitative les solutions mises en place par l'AVIQ et formuler des propositions
- Donner des avis, d'initiative ou à la demande du GW, du CG ou des CB sur les matières AVIQ (notamment projets de décrets, projet d'AGW, plans...) -> fonction consultative

GROUPES D'EXPERTS

Il existe des groupes d'experts thématiques qui vont soutenir les missions du Collège central.

Composition

Les groupes d'experts sont composés de 10 à 20 membres par thématique².

Ces experts (représentants du monde scientifique, des organismes assureurs, des caisses d'allocations familiales, des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs indépendants, des travailleurs, des organisations professionnelles représentatives et des organisations représentatives des gestionnaires des établissements, services et institution et des associations représentatives des usagers) sont désignés par le Collège central à la suite d'un appel à candidatures publié au MB.

Ils peuvent être également issus du Collège central.

Pour assurer une transversalité au sein du CSP, la présidence de chaque groupe thématique est assurée en principe par un membre du Collège central.

Missions

Les groupes d'experts soutiennent les missions du Collège central.

Remarque :

Au niveau de la fonction consultative (mission d'avis), les demandes d'avis sont traitées par :

- Le Collège central s'il s'agit d'avis généraux (avec toujours possibilité pour le Collège central de solliciter l'avis de groupe d'experts pour alimenter sa réflexion)

¹ Voir annexe la composition du Collège central (sur base de l'AGW 1^{er} avril 2019)

² Les groupes thématiques d'experts doivent encore être désignés via un appel à candidatures

- Le ou les groupe(s) d'experts thématique(s) concerné(s) s'il s'agit de matière spécifique (avec la possibilité pour le Collège central d'y ajouter des observations)

SERVICE D'APPUI

Le service d'appui du CSP est composé de 2 entités : le Secrétariat et l'Observatoire

Secrétariat

C'est une cellule administrative qui a pour mission le soutien administratif, logistique, web et conceptuel du CSP.

Observatoire

L'Observatoire du CSP (ou Direction de la Recherche, des Statistiques et de la Veille des politiques) est l'organe d'appui des 5 missions du CSP. Il est composé actuellement de 9 personnes.

1. Statistiques

- Récolte, traitement et analyse des données
- Statistiques internes
- Statistiques externes : IWEPS, observatoires provinciaux...
- Données socio-démographiques, en matière de santé, spatiales, temporelles, économiques...
- Conclusions, tableaux de bord et indicateurs

2. Veille

- Identifier les évolutions, les analyser, cerner leur portée, anticiper les changements
➔ 3 dimensions : continuité, stratégie, prospective

3. Recherche

- Modes de recherche :
 - o Recherche-action : vécu, savoir et expérience du terrain
 - o Recherche appliquée : résoudre des problèmes scientifiques d'usage pratique, améliorer les connaissances
- Objectifs :
 - o Elargir les champs des connaissances et des solutions
 - o Obtenir des résultats plus performants ou efficaces
 - o Baliser le futur, innovation et orientation des politiques

4. Evaluation

- Caractéristiques :
 - o Résultats de l'intervention publique
 - o Qualitative et quantitative
 - o Pertinence, efficacité, cohérence, résultats, impacts
 - o Ressources : statistiques, veille, recherche
- Objectif
 - o Recommandations afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique, adapter ou réorienter les stratégies dans une perspective de satisfaction des bénéficiaires et des réductions des inégalités

5. Avis

- Documenter le secrétariat et le Collège central et groupes d'experts
- Lanceur d'alerte (déterminer les sujets « intéressants »)

Exemples de travaux et chantiers en cours de l'Observatoire :

- Evaluation de la mise en œuvre de la réglementation organisant le répit
- Besoins des aidants proches des personnes en situation de grande dépendance (Prov.Lux.)
- Evaluation qualitative des contrats d'entreprise des ETA

- Analyse sur l'évolution du budget et des demandes en matière d'aide matérielle
- Cadastre de la pénurie de médecins
- Rapport bisannuel des MR-MRS
- Indicateurs de santé
- *Etude sur les besoins des Wallon-ne-s*
- *Etude sur les raisons qui ont amené une personne d'entrer dans une structure d'hébergement après un séjour à l'hôpital*
- *Etude relative à la liste unique (personnes handicapées)*
- *Poursuite du développement du RASH*
- *Assurance autonomie : analyse des études actuarielles, prévisions démographiques et économiques*
- *Allocations familiales : élaboration d'outils de prévisions budgétaires, base de données*

FONCTIONNEMENT

DURÉE DES MANDATS³

Il est prévu que :

- Collège central : « **les mandats prennent cours dans les six mois qui suivent la date de prestation de serment des membres du Gouvernement à la suite du renouvellement du Parlement wallon. Ils peuvent être renouvelés. Ils prennent fin en cas de décès, de démission, d'incapacité civile ou lorsque le membre perd la qualité en raison de laquelle il a été désigné** » (article 5/1 §2 CWASS).
- Groupes d'experts : « **la liste d'experts est arrêtée par le Gouvernement au moins tous les six ans après appel public à candidatures et sur proposition du Collège central de stratégie et de prospective. Dans l'hypothèse où certaines matières gérées par l'Agence ou certains types d'experts ne seraient plus suffisamment représentés, la liste d'experts peut être renouvelée partiellement** » (article 5/2 CWASS).

FONCTIONNEMENT ET MODALITÉS PRATIQUES

- Un ROI doit être adopté pour le fonctionnement du Collège central (quorum présence, vote, tenue des réunions, fréquences, ...) et des groupes d'experts
- Il appartient au Collège central de déterminer les thématiques qui feront l'objet de groupes d'experts (en vue du lancement de l'appel à candidatures)

RELATIONS AVEC LE CESE-W

Concernant sa mission de fonction consultative, il est prévu :

- Une transmission au CESE-W des avis rendus par le CSP
- Une consultation double mais indépendante (2 demandes d'avis issus du GW) pour les avant-projets de décrets des matières relatives à l'AVIQ

³ Les autres organes de l'AVIQ (Comités de branches, Conseil général, Conseil de monitoring et financier) sont aussi soumis aux mêmes dispositions : *mandats prennent cours dans les six mois qui suivent la date de la prestation de serment des membres du Gouvernement à la suite du renouvellement du Parlement wallon.*

ANNEXE : COMPOSITION DU COLLEGE CENTRAL DU CSP

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Représentants des Comités de branche	
DABEUX Thomas (Inclusion)	MARLIERE Gisèle (ASPH- Solidaris)
THERASSE Daniel (FISSAAJ)	DUPONT Michel (ANCE)
JACOB Colette (SANTHEA)	LEVA Chantal (Prom. Santé BW)
JAUNIAUX Laurent (ANMC)	
CULOT Linda (FPS)	KULLAK Aurore (Député MR)
RATY Marcel (Eltrona Security)	NENS Marc (Parentia)
Représentants des employeurs	
DE LAME Jean (UWE)	ELIAS Pierre (UWE)
DEPLAE Arnaud (UCM)	HEUSKIN Sophie (UCM)
LAY Elise (UNIPSO)	XHROUET Marc (UNIPSO)
EMMANUELIDIS Stéphane (UNIPSO)	SEPULCHRE Marie-Claire (UNIPSO)
Représentants des travailleurs	
LIBERT Sabine (FGTB)	ALMAU Nicolas (FGTB)
EMMANUELIDIS Raphaël (FGTB)	D'ALTOE Laurent (FGTB)
RODRIGUEZ Pedro (CSC)	LEONARD Anne (CSC)
MAIRA Michaël (CSC)	CRIJNS Guy (CSC)
Membres reconnus pour leur expertise dans les matières AVIQ	
MERCIER Michel (Université Namur) (<i>Président</i>)	VEYS Pierre (FISSAAJ)
DEOM Valérie (FPS) (<i>Vice-Présidente</i>)	MAXENCE Coline (SOLIDARIS)
TAEYMANS Bernadette (FWPS)	DE THIER Tanguy (Université Namur)
BARTHOLOME Christophe (AP3)	CHARDON Eric (EWETA)
GILBERT Marie (Hôpital Jolimont)	LOMRY Jean-Marc (centre PH)
MERCIER Stephan (UNESSA)	SMEETS Yves (SANTHEA)
ANDRIANNE Philippe (ENEO)	DACHY Bernard (ACIS)
PETERS Edgard (FASD)	DE BEUSSCHER Michel (Village n° 1)
VRANCKEN Jérôme (SOLIDARIS)	TEMPELS Pierre (ANMC)
FREDERICQ Vincent (FEMARBEL)	FIERENS Micky (LUSS)
VANDERSTICHELEN Emilie (MLOZ)	JOSSE Joëlle (MLOZ)
GUILLAUME Michèle (ULG)	PETRE Benoît (ULG)
Représentants de l'IWEPS	
BRUNET Sébastien	GUYOT Jean-Luc